

L'ACCOMPAGNEMENT DE SOLIDARITE

Créée en 1989, **Le Cabinet Associatif** a pour but de promouvoir la psychologie clinique et la psychanalyse de manière à ce que les personnes qui s'en sentiraient éloignées pour des raisons culturelles ou financières puissent en bénéficier.

Nous intervenons dans **le cadre de la lutte contre l'exclusion**, auprès de personnes marginalisées résidant dans des Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale, des Foyers de Jeunes Travailleurs, des Clubs de Prévention. Nous organisons des consultations individuelles sur site pour les résidents de ces établissements, des groupes de supervisions pour les équipes éducatives.

Nous proposons depuis 1997 **aux bénéficiaires du R.S.A** de la Seine-St-Denis, et à leurs ayant-droits, un **accompagnement psychologique dans le cadre de leur resocialisation**. Cette action est financée par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Ce contrat important représente 40 places ouvertes en entrées et sorties, nous recevons ainsi une centaine de bénéficiaires du RSA par an. Ce travail se fait en relation étroite avec les acteurs de la ville : CCAS, Projet Ville, Centres de Santé, Hôpitaux psychiatriques, médecins libéraux. L'accompagnement psychologique des personnes exclues doit se réaliser dans le cadre du tissu social afin de lutter contre l'isolement.

L'accompagnement des bénéficiaires de R.S.A, représente 2820 Heures de consultations par an...depuis 20 ans que nous avons réalisé 56400 heures de consultations en faveur des plus démunis. Notre expérience des publics en détresse est considérable...

Mais nous refusons notre aide à beaucoup de gens en difficulté : les bénéficiaires de L'ALLOCATION SPECIFIQUE DE SOLIDARITE, l'A.S. S... C'est à cause d'une rigueur administrative : Le Conseil Général est en charge des actions en faveur du R.S.A.

Les personnes qui bénéficient de l'A.S. S ont une situation sociale et psychologique proche de ceux qui bénéficient du R.S.A... Pour un célibataire l'allocation est assez proche, autour de 500 € par mois... chômeurs longue durée, femmes victimes de violence, personnes aux prises avec des troubles addictifs et/ou alimentaires...

La même misère, la même douleur de vivre ; et pour nous l'injustice de ne pouvoir les recevoir et les accompagner.

Au niveau national, les bénéficiaires du R.S.A représentent 1,8 millions de Foyers, les bénéficiaires de l'A.S. S 600.000...

Nous recevons toutes les semaines des demandes d'aide de la part des bénéficiaires de l'A.S.S auxquelles nous devons répondre par la négative, alors que nous avons l'infrastructure institutionnelle et humaine pour y répondre :

Aujourd'hui, **Le Cabinet Associatif**, c'est

8000 heures de consultations par an vers les plus démunis de notre département,

20 psychothérapeutes ayant tous une longue expérience sociale,

3 bureaux de consultations : Montreuil, Villemomble et Gagny.

Aujourd'hui, nous cherchons des financements afin de répondre aux bénéficiaires de l'A.S.S... Nous sommes en mesure de répondre immédiatement à une action en faveur des bénéficiaires de l' A.S.S à hauteur environ de 30 places ouvertes soit 1500 heures par an. Nous pourrions également recevoir des personnes des départements limitrophes : 77, 94, 75.